

INFOLETTRE VALLORCINE

*Kan fêvri ne çhevrote, mâ avrelye.**

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Au cours des derniers mois, plusieurs événements ont jalonné la démarche de démocratie participative entamée par les Élus.

Réunion Maison Noufflard du 04/12 :

Le 4 décembre s'est tenue le premier atelier de travail sur le devenir de la Maison Noufflard. Une quinzaine de Vallorcins ont ainsi pu échanger et partager leurs réflexions sur ce lieu. Si aucune date n'a pour l'instant été avancée pour une future réunion, les échanges entre les participants se font via un Drive dédié.

Commission Jeunes : le 12 mars :

Depuis le lancement de la démarche Notre Village, beaucoup de questionnements et de suggestions sont apparus au sujet des jeunes à Vallorcine. Ainsi, sous l'impulsion de Sandra Lévy et Virginie Mouren, une « Commission jeunes » (11 à 20 ans) se réunira pour la première fois le 12 mars.

S'ils sauront aiguiller les choix des Élus, ils sont avant tout des citoyens et les Vallorcins de demain : leurs envies, leurs besoins, leurs visions actuels et à venir du village seront libre d'expression...

Labellisation Notre Village :

Le 13 décembre, Vallorcine a été labellisé « Notre Village Terre d'Avenir ». L'Agenda 2030 de la commune, où se trouve la majorité des projets en cours et à venir du mandat (<https://www.vallorcine.fr/Labellisation-Notre-Village-Terre>) a été validée par le comité de labellisation. Une cérémonie officielle de remise du prix sera organisée en présence du président de l'association Notre Village. Nous en profiterons pour faire une présentation succincte de l'Agenda 2030 Vallorcine.

À tous, rendez-vous le lundi 21 mars à 17h30 au Pôle culturel.

Bulletin Vallorcin :

Afin de présenter et d'informer les citoyens sur le travail du Conseil Municipal, le premier Bulletin Vallorcin est paru fin janvier. Il est consultable en ligne (<https://www.vallorcine.fr/Bulletin-Vallorcin-no1>). Il a été distribué dans les boîtes aux lettres de tous les habitants. Être facteur est un métier, si vous ne l'avez pas reçu nous vous invitons à venir en retirer un exemplaire à l'accueil de la mairie.

Des retours quant à cette publication nous amènent à préciser 2 points :

- si la photo de couverture a été réalisé par Rémy Dufour, c'est Jean-Michel Romero qui en est l'instigateur.

- p.35 : la tournure de la phrase peut laisser croire que toutes les sources de Vallorcine ont une teneur en arsenic trop élevée, tel n'est pas le cas.

ÉLECTIONS

Au cours de l'année 2022 auront lieu 2 élections :

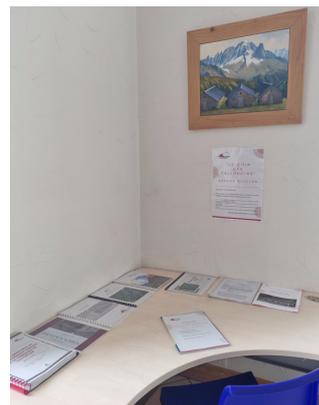
- Les élections présidentielles les 10 et 24 avril.
- Les élections législatives les 12 et 19 juin.

Pour s'inscrire sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 2 mars : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> pour prendre part aux élections présidentielles et jusqu'au 4 mars en vous présentant en mairie.



Espace citoyen

Comme annoncé dans le Bulletin Vallorcin, pour encore plus d'information et d'implication, un nouvel espace : « Le coin des Vallorcins » s'est mis en place à l'accueil de la mairie. Vous y trouverez (en version papier) la Charte Notre Village Terre d'Avenir, le PLU, le PPR, la DOVH, le DICRIM, le budget de l'année et « le grand livre » du budget de l'année antérieure, la présentation du projet du Centre Village, les réflexions en cours sur la Maison Noufflard, le Bulletin Vallorcin... et enfin, un cahier dans lequel vous pourrez vous exprimer, demander des compléments d'informations et noter vos idées et remarques concernant la vie de la Commune.



© R. Salini

QUESTIONNAIRE UNIVERSITAIRE

Dans le cadre de son mémoire de fin d'études, Lora de Carné (stagiaire à la mairie en tant qu'étudiante en Master 2 urbanisme) réalise une récolte de données (des chiffres et vos avis) à travers un questionnaire auquel tous les Vallorcins sont vivement invité à répondre :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfDA3MVKqkKfKXgL23eVby3aGDSn9ACQub3JS8sEp5CCISL6Q/viewform?usp=sf_link

Celui-ci a pour objet d'évaluer l'accès à la transition écologique à Vallorcine et notre perception du rôle que pourrait avoir le patrimoine et la patrimonialisation dans cette stratégie de transition. Pour avoir plus d'informations : loradc74@gmail.com

BOÎTE pour le RECYCLAGE des MASQUES CHIRURGICAUX

Une nouvelle filière se crée autour du réemploi du polypropylène en fibre textile (Dynalen®) permettant la fabrication de vêtements de sport. Pour tester ce dispositif, 12 boîtes sont installées sur le territoire intercommunal dont l'une à la mairie de Vallorcine.

Ainsi, cette expérimentation permet à la fois de donner une seconde vie à cette grande masse de déchets, actuellement incinérée, et de soutenir la création d'une nouvelle filière dans l'Ain de matière recyclée pour les articles de sports de plein air.



© N. Bernhardt

ENQUÊTE au TUNNEL des MONTETS

Lors d'une prochaine fermeture du Col des Montets, la société Alyce réalisera une enquête de circulation par interview entre 7h et 22h. Elle aura lieu dans le sens entrant du tunnel du côté Montrroc comme du côté Vallorcine au niveau des barrières.

Le but de cette enquête, diligentée par la Préfecture de la Haute-Savoie (Arrêté n°DDT-2022-0300 du 8 février 2022), est d'interroger les usagers sur le motif, l'origine et la destination de leur déplacement. Cela n'entraînera pas de restrictions supplémentaires de circulation.

Cette enquête fait suite à de nombreuses rencontres entre la Préfecture, le Conseil Départemental, les Communes de Chamonix et de Vallorcine afin de réaliser des adaptations et des modulations dans le but d'améliorer la circulation routière lorsque le Col des Montets est fermé.

STATIONNEMENT

Les agents techniques sont à l'œuvre, ils fabriquent des poubelles qui seront mises en place à proximité des horodateurs déjà installés. Afin de réaliser des économies, ce sont les employés communaux qui ont proposé de réaliser eux-mêmes des poubelles au lieu de les commander. Les panneaux de signalisation ont été livrés le 20 février.



©A.Charet

Ils seront mis en place par les employés communaux dès que possible, lorsque le déneigement accaparera moins leur temps de travail. Malgré la volonté de le mettre en route plus tôt, le stationnement payant devrait être effectif début mars. Nous vous rappelons que pour bénéficier du stationnement gratuit, les Vallorcins doivent s'enregistrer en mairie (avec carte grise, justificatif de domicile, pièce d'identité) en se présentant à l'accueil ou en adressant les pièces justificatives par mail à : accueil.mairie.vallorcine@wanadoo.fr (objet : Inscription stationnement). À ce jour, environ 200 véhicules seulement ont été enregistrés en mairie.

Le CRTE

La Communauté de Communes a délibéré pour la contractualisation avec l'État dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE).

Si la signature de ce contrat n'est pas un souhait, mais bien un document « cadre » liant la Communauté de Communes et ses communes membres avec l'État, les 4 Maires de Servoz, Les Houches, Chamonix et Vallorcine se sont retrouvés à de nombreuses reprises pour rédiger, assisté de M. Hervé Villard, vice-président de la commission transition énergétique au sein de la Communauté de Communes, un document complet et riche.

Complet sur la forme, car il énumère l'ensemble des projets envisagés sur le territoire ; riche, car il est porteur d'un projet de territoire de la Communauté de Communes qui donne une ligne directrice de la politique qui sera menée sur notre territoire communautaire.

Le CRTE est donc un document d'importance dans la politique intercommunale : il en est même le fondement.

Une version simplifiée sera prochainement disponible pour l'ensemble des habitants du territoire intercommunal.

PERMANENCE des ÉLUS

Prochaine permanence des Élus : samedi 12 mars de 10h à 12h.

RENOUVELLEMENT du CONTRAT de SUIVI du RÉSEAU de CHALEUR

Depuis 2012, une chaufferie biomasse permet de fournir en chauffage et en eau chaude plusieurs bâtiments communaux et privés (l'école et le périscolaire, la Ruche, la bibliothèque, l'Office du Tourisme, le bâtiment des Posettes et la résidence de Tourisme Dormio).

Dans un avenir proche seront raccordés au réseau de chaleur 3 autres bâtiments (Le Tsalé, la Llyre et la gare SNCF). Ce réseau serait capable de fournir également en calories le futur projet immobilier à l'étude aux Mélézes.

Les plaquettes de bois nécessaires à la combustion proviennent des départements limitrophes. La construction d'une aire de stockage et de production de plaquettes bois à Barberine permettra d'alimenter en partie la chaufferie en bois des forêts de notre commune, dont l'exploitation sera facilitée par les récentes rénovations et créations des pistes forestières.

L'entretien de la chaufferie est assuré par une société spécialisée dont le contrat est arrivé à son terme fin 2021. Suite à un appel d'offres, et en accord avec le conseiller Syane, le nouveau contrat a été accordé pour les 2 prochaines années à DALKIA. Nous remercions l'ancien exploitant qui a su durant ces 5 dernières années assurer le service et la production attendus.



DALKIA a réalisé une interview de F. Coutagne, Élu de Vallorcine à écouter sur :

<https://player.ausha.co/index.html?showId=BQwEnuYMALZY&color=%2372238e&playlist=true&v=3&playerId=ausha-hUtO>

©D. Ancey



HAMEAU du BETTERAND

Comme chaque hameau du village, l'accès aux réseaux publics doit être à la mesure des enjeux présents dans le hameau.

Si de nombreux réseaux nécessitent d'être rénovés, enfouis ou même créés, ce sont de grosses dépenses que la commune doit entreprendre à chaque projet.

Suite au transfert des compétences « eau potable et assainissement », la commune de Vallorcine bénéficie des capacités budgétaires de la Communauté de Communes pour réaliser ces ouvrages nécessaires à chacun. Par conséquent, si la commune reste responsable de la sécurité incendie, de l'enfouissement des réseaux secs (électricité et téléphone) et des accès voirie, c'est la Communauté de Communes qui porte le développement des réseaux humides que sont l'eau potable et l'assainissement.

Dès le printemps, le chemin du Betterand sera donc en travaux, afin à la fois d'enfouir les réseaux secs existants, mais aussi afin de pouvoir desservir en eau potable et en assainissement la zone, sans oublier l'élargissement de la voirie et l'installation d'une bouche à incendie, permettant de sécuriser le hameau été comme hiver.

Sécuriser les populations et les biens, tel est le rôle premier d'une collectivité.

Si ces travaux sont entrepris cette année au Betterand, nous n'oublions pas non plus les autres hameaux, et espérons pouvoir répondre le plus tôt possible aux manques en la matière.

Concernant la qualité patrimoniale de cet itinéraire, le Conseil Municipal n'a pas souhaité recouvrir cette route de bitume, mais conserver l'aspect « mur en pierres sèches » afin que cet itinéraire conserve son « cachet ».